

RÉSOLUTION

Berne, le 25 mai 2018

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ(E)S DE L'USS

PROJET FISCAL 17

Les syndicats lutteront contre les baisses de l'impôt sur le bénéfice dans les cantons

L'Union syndicale suisse (USS) a soutenu dès le départ, par principe, l'abolition des régimes fiscaux privilégiés accordés à des entreprises et des groupes étrangers. Elle insiste également pour que l'indispensable réforme fiscale ne soit pas réalisée au seul profit des entreprises et des gains en capital, comme le voudrait le Conseil fédéral dans le Projet fiscal 17. L'USS est convaincue que sa position résolument favorable à plus de justice fiscale peut rallier une majorité en Suisse.

Les gouvernements cantonaux n'ont tiré aucune leçon de l'échec dans les urnes de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Ils planifient presque les mêmes baisses d'impôt problématiques et exagérées sur le bénéfice qu'avec la RIE III, alors que des pans importants de la population ont dit non à cette dernière parce qu'ils craignaient d'importantes pertes fiscales et charges supplémentaires. Des cantons comme ceux de Bâle-Ville, Genève, Schaffhouse, Thurgovie, etc. s'orientent sur des cantons où les impôts sont les plus bas comme celui de Zoug. Les conséquences ne sont pas seulement des pertes fiscales et des mesures d'austérité prises sur le dos de la population, mais les expériences faites montrent aussi que les fortes baisses de l'impôt sur le bénéfice vont en principe de pair avec des hausses des loyers. Dans les cantons de Lucerne et Zoug, la situation du logement est toujours plus insupportable pour les salarié(e)s ordinaires.

Le premier test en vrai pour les baisses des impôts cantonaux sur le bénéfice aura lieu dans le canton de Berne. Sans nécessité aucune, le Grand Conseil bernois veut baisser l'impôt sur le bénéfice de 21,64 à 18,71 %. Une nouvelle baisse à 16,37 % est prévue ultérieurement. Les syndicats soutiennent le référendum saisi contre cette baisse d'impôt inutile qui se fera aux dépens de la population. Et ils se battront également dans d'autres cantons contre des baisses de l'impôt sur le bénéfice.

Selon la proposition de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E), les actionnaires devront payer à l'avenir plus d'impôts au niveau fédéral, ce qui est une bonne chose. Mais la CER-E ne s'est pas encore prononcée sur tous les éléments du Projet fiscal 17 et ceux-ci ne sont pas encore tous connus. Le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) procédera à une appréciation détaillée du projet lorsque toutes les mesures planifiées existeront concrètement.

Les propositions de financement de l'AVS formulées par la CER-E vont dans la bonne direction. Elles permettraient de stabiliser pendant quelques années le résultat de répartition de l'AVS. En outre, les contributions de la Confédération et la hausse des cotisations salariales font que les entreprises et les hauts revenus participeraient davantage au financement de l'AVS qu'avec la hausse de TVA prévue dans le cadre de la révision de l'AVS: le pour-cent le mieux rémunéré paie aujourd'hui presque 10% des cotisations AVS.